

# Procès-Verbal du comité de programmation du 12 Décembre 2019

| COLLEGES       | COMPOSITION PERMANENTE DU CP |            |            | PRESENTS  |          | ABSENTS   | EXC       |
|----------------|------------------------------|------------|------------|-----------|----------|-----------|-----------|
|                | TOTAL                        | TITULAIRES | SUPPLEANTS | T         | S        | A         | E         |
| <b>PUBLICS</b> | <b>22</b>                    | <b>11</b>  | <b>11</b>  | <b>3</b>  | <b>3</b> | <b>11</b> | <b>4</b>  |
| <b>PRIVES</b>  | <b>26</b>                    | <b>13</b>  | <b>13</b>  | <b>7</b>  | <b>4</b> | <b>9</b>  | <b>8</b>  |
| <b>TOTAL</b>   | <b>48</b>                    | <b>24</b>  | <b>24</b>  | <b>10</b> | <b>7</b> | <b>20</b> | <b>12</b> |

| T / S                 | NOM PRENOM              | P/A/E | T / S                | NOM PRENOM          | P/A/E |
|-----------------------|-------------------------|-------|----------------------|---------------------|-------|
| <b>COLLEGE PUBLIC</b> |                         |       | <b>COLLEGE PRIVE</b> |                     |       |
| T                     | François SZYPULA        | P     | T                    | Jean Claude MAIRAL  | P     |
| S                     | Jean-Marc BOUREL        | P     | S                    | Eric SICARD         | E     |
| T                     | Jean-Pierre BLANC       | A     | T                    | Jacky GIBELIN       | E     |
| S                     | Frédéric AGUILERA       | A     | S                    | Michel VERRIER      | E     |
| T                     | Gérard LAPLANCHE        | E     | T                    | Bertrand DAUPHIN    | P     |
| S                     | Emmanuel FERRAND        | A     | S                    | Michèle DEPLAT      | P     |
| T                     | Didier DUBOISSET        | P     | T                    | Alain DA CONCAICAO  | P     |
| S                     | Pierre BIDET            | A     | S                    | Bruno PINARD-LEGRY  | E     |
| T                     | Pierre THERIITEHAU      | E     | T                    | Fabrice DUBUSSET    | E     |
| S                     | Daniel REBOUL           | P     | S                    | Albert DUMON        | A     |
| T                     | Cyriel VALERO           | A     | T                    | Claude RABY         | E     |
| S                     | Jacques DE CHABANNES    | E     | S                    | Fayed RIDJALI       | E     |
| T                     | Pierre LYAN             | A     | T                    | Alexandre MONDET    | E     |
| T                     | Luc CHAPUT              | A     | S                    | Marc ESTEVE         | P     |
| T                     | Christian DESSAPTLAROSE | E     | T                    | Paul CARDI          | E     |
| S                     | Bernard FERRIERE        | P     | S                    | Philippe LAURENT    | A     |
| T                     | Roland BUFFET           | A     | T                    | Jean Yves VERNIZY   | P     |
| S                     | Jean-Jacques MATHILLON  | A     | S                    | Olivier ORTIZ       | A     |
| T                     | Michelle BERTHIER       | P     | T                    | Frédéric PRULHIERE  | P     |
| S                     | <i>En attente</i>       | A     | S                    | Joseph MOMMESSIN    | P     |
| T                     | Dominique GEOFFROY      | A     | T                    | Antoine RIMBERT     | A     |
| S                     | Gilles BERRAT           | P     | S                    | Pascale BLANQUART   | P     |
|                       |                         |       | T                    | Christiane LOUVETON | P     |
|                       |                         |       | S                    | Bernard DEVOUCOUX   | A     |
|                       |                         |       | T                    | Roselise PEILLON    | P     |
|                       |                         |       | S                    | Philippe BESSEY     | P     |

| Nom prénom                 | organismes                            | P/A/E |
|----------------------------|---------------------------------------|-------|
| <b>Anne ROUSSAT</b>        | Conseil départemental Allier          | P     |
| <b>Delphine LAGADEC</b>    | Conseil départemental Allier          | E     |
| <b>Amélie VAUFFREY</b>     | Conseil régional Auvergne-Rhône Alpes | E     |
| <b>Stéphane ZAPATA</b>     | Leader PAYS VICHY AUVERGNE            | P     |
| <b>Florentin GEORGESCU</b> | Leader PAYS VICHY AUVERGNE            | P     |

.....



- **Rappel de l'ordre de jour:**

- Validation du dernier compte-rendu
- Point d'actualité Leader (Florentin)
- Rempaquetage de l'enveloppe Leader

Nous allons analyser aujourd'hui 4 dossiers ayant eu le Rapport d'Instruction validé et 4 pour avis.

**Coût total 884 644,01 Le Leader-FEADER sollicité s'élève à 647 822,20**

**Examen de 4 dossiers**

- CC EABL : Accompagnement à la définition et à la mise en œuvre d'un futur contrat de santé
- CC Plaine Limagne : Développer une politique jeunesse à l'échelle du territoire et des projets intergénérationnels
- CC SPSL : Festival Ados What's this ?
- PVA : Animation Leader 2020

**4 Pour avis**

- Conseil Départemental Allier : Paleopolis : Application numérique de visite pour l'exposition permanente et film sur lac de Limagne
- GBA 03 : augmentation des capacités de production d'un système innovant de pré-séchage du bois
- Vichy Communauté : Création d'un Fablab à l'Atrium
- CC SPSL : Expérimentation d'un réseau itinérant de la Maison de Service au public

Nous allons analyser aujourd'hui 3 dossiers ayant eu le Rapport d'Instruction validé.

**A. Point d'actualité sur Leader suite à la dernière formation au Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, M. Georgescu :**

**Bilan de programmation en cours :**

1346 dossiers programmés en Auvergne, étant la 3<sup>ème</sup> Région Française en engagements et 7<sup>ème</sup> Région Française en paiement.

Les GAL Auvergnats se trouvent entre 30 et 70% d'engagés et entre 11 et 30% en paiement.

Pour rappel, notre GAL est à 60% d'engagé et à 16% sur notre enveloppe globale de plus de 5 millions d'euros.

Le calendrier de fin de programmation 2014-2020 :

- 31/10/2022 : date limite de programmation
- 31/12/2022 : date limite des engagements
- 01/03/2023 : date limite pour le dépôt de demande de paiement auprès du GAL
- 30/06/2023 : date limite de transmission de la demande de paiement à l'ASP

**Quelques informations post 2020 :**

- Il y aura un seul Plan National de Développement et plus des plans Régionaux
- Le Leader représentera toujours 5% de l'enveloppe globale du FEADER
- Le budget sera en baisse de 28% : des négociations sont en cours
- Le taux de cofinancement de FEADER va baisser certainement
- Renforcement de la gestion de la part de la Région
- On va sortir certainement d'OSIRIS...avec la mise en place certaine d'un autre logiciel
- Le lancement des Appels à Candidatures pour la future programmation aura lieu courant premier trimestre 2021, pour des réponses attendues courant 2022 et un début de la programmation début 2023



## B. Rempaquetage de l'enveloppe Leader : Stéphane Zapata

Afin de pouvoir engager les dossiers qui seront présentés en Comité de programmation, il est présenté une proposition de modification de la maquette prenant en compte la forte consommation de certaines fiches actions.

| Sous mesure<br>(19.2, 19.3,<br>19.4) | Fiche-action<br>(n°)   |                  |                  |                |  |                                      |               |                    |
|--------------------------------------|--|------------------|------------------|----------------|--|--------------------------------------|---------------|--------------------|
|                                      |  | Convention       | Av 1             | Différence     | Ventilation<br>env<br>complémentai<br>re | Total fiche<br>après<br>ventilations | Av 2          | Après ventilation2 |
| 19.2                                 | Fiche Action 1 : Renforcer les liens Ville-campagne caractéristiques de notre territoire à travers une démarche de développement durable | 281 600          | 131 600          | -150 000       | 103 934.7                                | 235534.7                             |               | 235 534,70 €       |
| 19.2                                 | Fiche Action 2 : Pour une offre de service élargie à l'échelle du Pays   | 544 000          | 744 000          | 200 000        | 261 804.1                                | 1 005 804.1                          |               | 1 005 804,10 €     |
| 19.2                                 | Fiche Action 3 : Préserver et valoriser les ressources et milieux naturels   | 244 868          | 144 686          | - 100 000      |  | 144 868                              |               | 144 868,00 €       |
| 19.2                                 | Fiche Action 4 : Une identité spécifique à préserver et valoriser - Valoriser les richesses patrimoniales et culturelles                 | 563 200          | 663 200          | 100 000        | 311 804                                  | 975 004                              | 331 186       | 1 306 190,50 €     |
| 19.2                                 | Fiche Action 5 : Accompagnement au développement de l'économie présente et durable   | 1 088 000        | 1 088 000        |                |  | 1 088 800                            | - 500 000     | 588 800,00 €       |
| 19.2                                 | Fiche Action 6 : Inciter et soutenir la création et le développement d'une offre de produits et de séjours de qualité                    | 550 400          | 500 400          | - 50 000 €     | 103 934.7                                | 604 334.7                            |               | 604 334,70 €       |
| 19.3                                 | Fiche Action 7 : Faire de la coopération, un axe fort de développement du territoire   | 128 000          | 128 000          |                | 50 000                                   | 178 000                              |               | 178 000,00 €       |
| 19.4                                 | Fiche Action 8 : Animer le programme, le gérer, l'évaluer  | 640 000          | 640 000          |                | 207 869.4                                | 847869.4                             | 168013        | 1 015 883,00 €     |
| <b>TOTAL</b>                         |  | <b>4 040 068</b> | <b>4 040 068</b> | <b>600 000</b> | <b>1 039 347</b>                         | <b>5079415</b>                       | <b>968013</b> | <b>5079415</b>     |



Examen des dossiers : Ayant le quorum et le double quorum, Monsieur le Président propose de passer à l'analyse des dossiers.

Monsieur le Président rappelle aux membres du Comité de programmation qu'ils doivent être présents tout au long de la réunion et ainsi il ne sera pas nécessaire de procéder à un examen du quorum après chaque vote.

### **1° Présentation des dossiers de demande de subvention Leader-FEADER**

#### **1) Communauté de Communes Entre Allier Besbre et Loire : Accompagnement à la définition et à la mise en œuvre d'un futur contrat de santé**

L'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne Rhône Alpes est chargée de la mise en œuvre du Projet Régional de Santé. Le Contrat Local de Santé est un outil mis en œuvre entre l'ARS et une collectivité locale. Etant donné l'enjeu pour nos territoires ruraux de maintenir une offre de soins de proximité et de qualité auprès de la population, les équipements de santé présents ou en projet sur le territoire, un Contrat Local de Santé sera élaboré à l'échelle du périmètre intercommunal.

La mise en place d'un Contrat de Santé représente un projet participatif initié par une dynamique collective et débouchant sur l'élaboration d'un plan d'actions pluri-annuel basé sur l'analyse des besoins locaux.

En tenant compte des orientations du projet de loi « ma santé 2022 », le Contrat Local de Santé définit les fonctions de chacun dans le domaine de la santé sur le territoire intercommunal, afin de :

- Renforcer la cohérence intersectorielle des actions de santé en mutualisant les moyens
- Valoriser les actions existantes
- S'adapter au territoire, en répondant aux besoins de proximité
- Agir principalement sur la promotion de la santé et l'accès aux soins

Les principales pistes d'intervention du Contrat Local de Santé pourraient être les suivantes:

- appui à la prévention (lutte contre l'obésité, le tabac..., sensibilisation à la vaccination, au dépistage de maladies...)

- travail sur le « bien vieillir » sur le territoire
- étude de la question du salariat de médecins généralistes

Afin de faciliter la mise en œuvre du Contrat Local de Santé, le recrutement d'un animateur sera effectué sur la base d'un temps plein durant une année. Des partenariats et réflexions de mutualisations devront également être mises en œuvre avec les territoires voisins (sur les 2 GAL) engagés autour d'un Contrat Local de Santé.

**Coût total du projet : 22 223,90 € HT**

**FEADER sollicité : 17 779,12 €**

**FEADER obtenu : 17 779,11 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 16.**

**La Région a validé l'instruction réglementaire.**

**Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.**

Certains membres souhaitent que les critères d'évaluation soient plus complets dans les fiches synthèses des dossiers Leader. Les objectifs à atteindre par les porteurs de projets devraient être plus précis afin de voir l'évaluation entre le projet et la réalisation.

## **2) Communauté de Communes de Plaine Limagne : Développer une politique jeunesse à l'échelle du territoire et des projets intergénérationnels**

La communauté de communes Plaine Limagne souhaite élaborer et mettre en œuvre une politique jeunesse, utilisant les ressources et les spécificités du territoire,

1ère partie : établir un diagnostic précis du territoire

- établir un diagnostic des spécificités du territoire et du public concerné
- recenser les partenariats possibles
- recenser les besoins et les attentes des jeunes, des familles et des élus
- répertorier les ressources du territoire (locaux, personnel ...)
- définir les besoins et les possibilités en terme de mobilité des jeunes

2ème partie : les axes de développement et propositions

- permettre et favoriser l'autonomie des jeunes
- permettre un accès aux services, équitable sur tout le territoire
- proposer un plan d'action relatif à la mobilité des jeunes
- proposer un plan d'action en matière de prévention, santé, addictions
- accès aux loisirs et à la culture
- solidarité, citoyenneté
- projets intergénérationnels
- sensibilisation à l'environnement et l'écologie
- encourager la pratique sportive

**Coût total du projet : 46 077,73 € HT**

**FEADER sollicité : 36 862,18 €**

**FEADER obtenu : 36 862,17 €**

**La note de sélection attribuée au projet est de 15.**

**La Région a validé l'instruction réglementaire.**

**Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.**

## **3) CC SPSL : Festival Ados What's this ?**

Afin de pouvoir proposer l'accès à la culture à toute la population du territoire, l'équipe culturelle a voulu créer un festival destiné aux jeunes de 11 à 17 ans et ainsi inscrire ces jeunes dans un parcours artistique inédit sur notre territoire et même à l'échelle du Pays Vichy-Auvergne. En partenariat avec les 4 centres sociaux, le Pal, l'IEM Thésée, les collèges, les lycées du territoire, l'école de musique communautaire, l'équipe culturelle souhaite inscrire ces adolescents en quête de sens dans un projet où ils pourront être acteurs. Certains d'entre eux sont même associés à l'élaboration de ce projet en participant à la création de l'affiche, au teaser de lancement, en faisant des propositions de programmation, en donnant leur avis et formulant leurs idées.

Ce projet qui est programmé sur une semaine pendant les vacances de février 2020, va permettre aux jeunes de « s'inventer » en s'emparant des pratiques culturelles et artistiques proposées. En exerçant une passion, un jeune peut trouver sa voix. Les ateliers proposés seront pluridisciplinaires, théâtre, musique, danse, vidéo, art numérique, scientifique, illustration, escape game...

Ce festival sera un véritable croisement culturel. Les jeunes pourront s'essayer, s'expérimenter, côtoyer des Artistes en s'exerçant avec eux, en participant à leur première partie de concert ou de spectacle. Ce sera pour certains une découverte, une sensibilisation au spectacle vivant.

**Coût total du projet : 47 494,13 € HT**

**FEADER sollicité : 37 995,30 €**

FEADER obtenu : 37 995,30 €

La note de sélection attribuée au projet est de 16.

La Région a validé l'instruction réglementaire.

Les membres du comité de programmation donnent un avis favorable à l'unanimité.

#### **4) Association Pays Vichy-Auvergne : Animation-Gestion du programme Leader 2020**

Accompagnement - suivi des actions programmées

Chargé de mission Leader - missions :

Accompagner les intercommunalités dans leur projet de développement territorial par :

- une mobilisation des acteurs locaux par une animation efficace
- la mise en réseau des acteurs permettant de favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques
- l'intégration des différents échelons territoriaux du Pays grâce au partage d'une culture commune
- l'appui des partenariats publics/privés, ruraux/urbains, jeunes/moins jeunes...

Coût total du projet : 185 906,84 € HT

FEADER sollicité : 148 725,47 €

FEADER obtenu : 148 725,47 €

La Région doit valider l'instruction réglementaire.

### **2. 4 Dossiers présentés pour avis**

**1) Conseil Départemental Allier** : Paleopolis : Application numérique de visite pour l'exposition permanente et film sur lac de Limagne

Le Département souhaite poursuivre en 2020 une stratégie d'investissement dynamique du parc Paléopolis, équipement touristique majeur de l'Allier avec 40 000 entrées en 2019, afin de développer cette attractivité.

Les technologies numériques étant des outils indispensables pour la médiation et le sensationnel, il a été décidé de créer un film d'introduction sur le thème du Lac de Limagne, pour favoriser l'ancrage territorial du site.

Une application numérique d'accompagnement à la visite de l'exposition permanente sera également créée, accessible à la fois sur Smartphone et sur tablette.

Des actions de communication à l'échelle départementale et régionale accompagneront les investissements 2020

Coût total du projet : 180 145 € HT

FEADER sollicité : 144 116 €

**Les membres du comité de programmation donnent un avis de principe favorable à l'unanimité, en attendant la validation de l'instruction réglementaire.**

**2) GBA 03 : augmentation des capacités de production d'un système innovant de pré-séchage du bois**

Le projet consiste à accroître les capacités de séchage de GBA, donc de production en ajoutant des générateurs d'air chaud biomasse au système de pré séchage actuellement en place. Ces générateurs agiront en complément de l'énergie solaire lorsque ce sera nécessaire (hiver, nuit...) Cet investissement permettra de répondre à la demande croissante en plaquettes de qualité et granulés bois.

Coût total du projet : 303 011.26 € HT  
Région 82 804,50 €  
FEADER sollicité : 38 400,04 €

**Les membres du comité de programmation donnent un avis de principe favorable à l'unanimité, en attendant la validation de l'instruction réglementaire.**

### **3) Vichy Communauté : Création d'un Fablab à l'Atrium**

La vacance d'un plateau sur le site l'Atrium (ancienne usine d'embouteillage des eaux reconvertie en 2008 en pôle tertiaire), compte tenu de sa configuration permet la réalisation d'un Fab Lab et de Living Lab (Echange-Collaboration- Mutualisation), avec la volonté d'inscrire et médiatiser le territoire sous le focus numérique et entraîner « l'apparition » d'une communauté digitale forte jusqu'ici dissimulée et ce à l'échelle du Pays Vichy Auvergne

Outre les nombreuses commodités qu'offre le site de l'Atrium (proximité pôle intermodal Gare de Vichy, restauration, crèche) qui servirait de point d'entrée unique à l'innovation collaborative, le territoire souhaite se positionner comme territoire d'expérimentation de grande dimension, à la fois dans les secteurs de son économie traditionnelle (thermalisme, sport, tourisme, santé, handicap) mais aussi de par son accessibilité, son cadre de vie d'offrir à tout porteur de projet ou entreprise soucieuse d'expérimenter de tester et de consolider ses produits et services vers des populations spécifiques. Outre des fonctions classiques (imprimante 3 D, outil numérique de découpe...), un focus important sur la réalité augmentée et la réalité virtuelle devrait permettre une complémentarité avec les autres Fablab territoriaux et favoriser le développement de nouveaux usages et contenus au profit de notre territoire :

1 -Offrir sur un même espace l'ensemble des services et équipement au développement de l'innovation :

2- Impliquer l'ensemble de la population dans la démarche innovation et développement numérique territorial :

3 Inscrire et référencer le territoire comme laboratoire d'innovation ouvert dans les domaines du thermalisme, du sport et du tourisme

4 Accélérer le développement des entreprises du territoire par la démarche innovation par l'usage

5 Favoriser la création de contenu sur les supports de réalité augmentée et de réalité virtuelle

Le projet consiste à accroître les capacités de séchage de GBA, donc de production en ajoutant des générateurs d'air chaud biomasse au système de pré séchage actuellement en place. Ces générateurs agiront en complément de l'énergie solaire lorsque ce sera nécessaire (hiver, nuit...) Cet investissement permettra de répondre à la demande croissante en plaquettes de qualité et granulés bois.

Coût total du projet : 219 608,31 € HT  
FEADER sollicité : 175 686,65 €

**Les membres du comité de programmation donnent un avis de principe favorable à l'unanimité, en attendant la validation de l'instruction réglementaire.**

### **4. Communauté de communes de Saint Pourçain-Sioule-Limagne : Expérimentation d'un réseau itinérant de la Maison de Service au public**

Description de l'opération :

A titre expérimental en 2020, et parallèlement à la transformation des Maisons de Services au Public (MSAP) en Maison France Services, la communauté de communes St-Pourçain Sioule

Limagne souhaite mettre en place un réseau itinérant de la MSAP située à Ebreuil dans les communes du territoire pour proposer ses services à l'ensemble des publics du territoire. Pour cela, la collectivité recrutera un agent dédié à cette action et à qui les moyens matériels suivants seront fournis :

- véhicule identifié MSAP (ou Maison France Services)
- ordinateurs et imprimante,
- téléphone.

L'agent aura pour mission de :

- constituer un réseau territorial de proximité avec les secrétaires de Mairie pour conforter et renforcer leur rôle de primo-accompagnant des publics et relayer les informations et actualités des partenaires (CAF, CPAM, MSA, CARSAT, POLE EMPLOI, MISSIONS LOCALES, DDFIP...)
- orienter et accompagner les publics dans les démarches administratives pour améliorer voire développer l'accès aux droits par une offre de service de proximité
- favoriser l'inclusion numérique en proposant l'accès aux services dématérialisés (mise à disposition d'outil numérique)

Un planning des permanences sera organisé conjointement avec les mairies qui devront être un interlocuteur privilégié.

**Coût total du projet : 36 930,15 € HT**

**FEADER sollicité : 29 544,12 €**

**Les membres du comité de programmation donnent un avis de principe favorable à l'unanimité, en attendant la validation de l'instruction réglementaire.**

#### **5° Evaluation à mi-parcours**

Les étudiants informent les membres présents du Comité de programmation qu'un questionnaire sera adressé aux bénéficiaires de fonds leader.

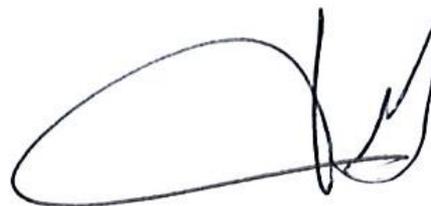
Pour le prochain Comité de programmation, des premiers éléments de l'évaluation seront présentés.

La date prévisionnelle de Comité de Programmation Leader : **19 février 2020 à 16H45.**

Fin de la séance à 21h00.

Vichy le 12/12/2019

Le Président,



Didier DUBOISSET